

## Espace Info Energie - Convention 2009 de partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement et actualisation de la subvention

**M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur** : Dans le cadre du Plan National de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC) en 2000, des Espaces Info Energie (EIE) ont été mis en place progressivement sur le territoire national en partenariat avec les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et les associations, l'ADEME étant chargée d'assurer l'organisation, l'animation et la coordination de l'ensemble du réseau «EIE». Leur mission est d'assurer à tout public une information, des conseils indépendants sur les questions d'énergie. C'est dans ce cadre que l'Espace Info Energie (EIE) du Doubs a été créé en 2002, la gestion étant assurée par le CAUE 25.

Depuis 2004, la Ville de Besançon attribue une participation financière au CAUE afin de développer à Besançon des actions de sensibilisation et d'information sur l'énergie auprès du grand public, et prioritairement auprès du public en précarité énergétique.

Pour l'année 2008, le bilan d'actions pour la Ville de Besançon s'est traduit par :

- des actions de sensibilisation grand public : 319 Bisontins ont pu bénéficier de conseils techniques gratuits pour répondre à des questions d'aménagement, de rénovation en matière d'économies d'énergie, mise à disposition de fiches techniques pour promouvoir les énergies renouvelables... ;
- la promotion de l'appartement «Fontaine-Eco, et toi ?», l'accompagnement des groupes avec pas moins de 400 visiteurs bisontins et la mise en place d'une formation à destination de personnes ressources de structures ciblées et volontaires pour assurer les visites de l'appartement à leur public ;
- la rédaction d'articles dans les journaux de quartier (l'ascenseur, boulevard Nord, la passerelle) ;
- l'animation des visites de certains sites municipaux, comme le réseau de chaleur et la chaufferie bois de Planoise.

En outre, en 2009, la Ville de Besançon s'est engagée dans la Convention Européenne des Maires et à réaliser avec le Grand Besançon le Plan Climat Energie Territorial en associant le grand public pour atteindre les objectifs.

C'est pourquoi la Ville de Besançon **souhaite poursuivre et renforcer les actions précitées afin de sensibiliser toujours plus de Bisontins résidant dans les habitats collectifs, pour lesquels les enjeux sont importants**. En effet, le parc résidentiel bisontin se caractérise pour les 4/5 par un habitat collectif, dont 60 % ont été construits avant 1975 sans réglementation thermique. Ainsi, la consommation énergétique du secteur résidentiel est équivalente à celle du secteur industriel avec 1 000 GWh et correspond, à l'instar du Grand Besançon, à environ 30 % de l'ensemble des consommations.

Pour ce faire, la Ville de Besançon souhaite renforcer ces axes de travail en passant par :

- **la sensibilisation et l'information active en faveur des bailleurs sociaux, des copropriétés (syndics et propriétaires privés) dans l'habitat collectif et du public résident** avec pour objectif l'incitation à déclencher des travaux et de pouvoir le mesurer dans les années à venir :
  - les moyens mis en oeuvre : à partir d'un état des lieux, définir une méthodologie pour donner l'information et faire évoluer les prises de décision au sein des bailleurs sociaux et des copropriétés ;

▫ les attentes : l'Espace Info Energie (EIE) du CAUE du Doubs doit devenir référent en matière de maîtrise de l'énergie auprès des principaux bailleurs sociaux et des copropriétés.

➤ **la poursuite des visites de l'appartement «Fontaine-Eco, et toi ?» et la formation des acteurs de structures spécifiques pour accroître les possibilités d'accueil de cet outil pédagogique** : l'objectif prévisionnel est situé à 25 personnes formées de structures différentes avec globalement une sensibilisation d'environ 800 visiteurs pour 2009 ;

➤ **la poursuite des visites de sites techniques sur Besançon** : faire visiter les installations équipées en énergies renouvelables (bois, solaire) avec la valorisation des investissements municipaux ;

➤ **l'animation d'ateliers lors de diverses manifestations** : assurer l'animation d'ateliers thématiques des actions du Plan Climat Energie Territorial de la Ville de Besançon et du Grand Besançon ;

➤ **l'opération «FACTEUR 1000» avec pour cible 250 familles** : former à la maîtrise de l'énergie un noyau de 120 familles représentatives de la population bisontine sur les 250 familles installées sur le Grand Besançon avec pour objectif qu'elles deviennent par la suite des foyers référents pour d'autres familles désireuses de poursuivre les mêmes objectifs. Cette opération doit débiter à partir de septembre 2009 ;

▫ les attentes : l'EIE du CAUE du Doubs doit réaliser les diagnostics énergétiques de l'habitat des familles concernées.

➤ **faire connaître les EIE auprès du public bisontin** par le biais de diffusion des plaquettes de dépliants dans les présentoirs prévus à cet effet, de rédaction d'articles dans les journaux de quartier, d'interviews, etc., afin d'accroître le nombre annuel de Bisontins bénéficiant de conseils techniques gratuits.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces actions, il est proposé que la Ville de Besançon attribue une participation financière à l'Espace Info Energie de 26 000 € pour l'année 2009. Cette somme sera prélevée sur les crédits existants au BP 2009 à l'imputation 65.93.6574.30900.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer une subvention de 26 000 € à l'Espace Info Energie dont la gestion est assurée par le CAUE 25 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat avec le CAUE.

«**M. Michel OMOURI** : Le scrutin des élections européennes a été remporté brillamment par l'UMP (rires), mais on note une importante percée des écologistes. Le résultat de dimanche vous engage à travailler encore davantage sur le Grenelle de l'Environnement. L'appartement de «Fontaine-Eco» est une très bonne idée, il faut savoir le reconnaître. L'objectif de cet appartement témoin a pour but de sensibiliser les Bisontins aux questions d'aménagement ou d'économies d'énergie. Vous souhaitez renforcer les actions de sensibilisation aux économies d'énergie pour 2009 pour les résidents des habitats collectifs. Pourquoi ne pas créer un appartement témoin dans chaque quartier de Besançon ? Ceci nous permettra grâce à cette proximité en direction des Bisontins d'avoir plus de chance de mieux communiquer et donc de mieux les sensibiliser aux économies d'énergie. Je pense que les bailleurs sociaux ou les copropriétés ne peuvent qu'adhérer à ce projet d'utilité publique. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE** : Un dans chaque immeuble aussi, non ?

**M. Benoît CYPRIANI** : C'est vrai que si on pouvait en mettre dans d'autres quartiers ce serait bien, mais il faut reconnaître que ça coûte un peu d'argent quand même. L'ADEME nous aide mais on en paie une bonne part aussi. Pour le moment l'objectif c'est de le faire tourner à plein, pour le moment il n'est pas visité à plein temps. Dans un premier temps les visites ont été effectuées par Espace Info Energie mais l'Espace Info Energie, quand il fait cela, ne fait pas autre chose, donc dans le courant de l'année 2008 on a formé des personnes pour accompagner les visites. C'est inscrit dans ce rapport : il y a le Conseil des Sages, le Centre Communal d'Action Sociale, la Maison de Quartier aussi, etc. donc des personnes qui vont pouvoir elles aussi relayer la visite et lorsqu'on aura fait fonctionner à plein temps quasiment la visite de cet appartement, on pourra envisager d'autres extensions.

**M. LE MAIRE** : Je crois que c'est une bonne opération citée en exemple dans la France entière, on peut le dire, qui sensibilise des personnes qui, quelquefois, étaient un peu loin de cette démarche, des personnes qui, avec des revenus modestes, ont de plus en plus de difficultés à payer les charges, le chauffage etc.

**M. Michel OMOURI** : Simplement on parlait d'économies. Nous avons un grand nombre d'appartements vacants, donc au lieu qu'ils ne servent à rien, on peut envisager cela dans au moins un des gros quartiers. C'est vrai que cela va mettre un peu plus de temps par rapport à la formation mais je pense honnêtement, par rapport à dimanche soir, que c'est vraiment une demande forte de l'écologie.

**M. LE MAIRE** : Il faut savoir que ce qui coûte cher dans ces opérations-là, ce n'est pas la location de l'appartement, mais le personnel qui fait fonctionner le dispositif.

**M. Jean-Sébastien LEUBA** : Monsieur le Maire, je voulais juste ajouter que toutes les personnes qui sont en difficulté et qui sont accompagnées au Centre Communal d'Action Sociale par des assistantes sociales sont aussi invitées régulièrement dans l'appartement «Fontaine-Eco», donc c'est bien tous les quartiers de Besançon qui sont touchés par cette mesure.

**M. Benoît CYPRIANI** : Je voulais aussi ajouter que dans le cadre du plan climat qu'on va préparer, on mettra en œuvre d'autres méthodes de sensibilisation. On ne va pas mettre tous nos œufs dans le même panier, donc on va par exemple recruter 240 familles pour suivre leur consommation d'énergie, y compris en terme de transport, et voir ensuite comment avec la sensibilisation on arrive à réduire cette consommation, cette production de gaz à effet de serre. Après, cela pourra servir d'exemple aux autres. On aura de toute façon plusieurs techniques de sensibilisation pour que le message passe partout».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.*